

Aide au développement

C'est pendant l'hiver de 1981-1982 que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a commencé à envoyer de l'aide à la Chine, en lui donnant du blé pour une valeur de 4 millions de dollars afin de venir en aide aux régions des provinces de Hebei et de Hubei, frappées par des inondations et des sécheresses. Depuis, l'Agence a négocié un programme complet d'aide au développement qui porte principalement sur l'agriculture, la sylviculture, l'énergie et les ressources humaines (notamment la formation linguistique et le parrainage d'échanges universitaires dans des domaines comme la médecine et la gestion). L'accent est mis sur la formation et l'aide technique plutôt que sur les programmes d'immobilisation; on voit une croissance graduelle des dépenses. Un accord officiel de coopération au développement a été négocié au milieu de 1983.

Réunion des familles

Les résidents chinois peuvent émigrer au Canada en vertu de l'Accord sur la réunion des familles signé en 1973. Ils doivent prouver l'existence d'un lien de parenté étroit pour qu'un permis leur soit accordé. Au début, seul un nombre restreint de Chinois se sont prévalus de ce programme, mais au cours de la seconde moitié de la dernière décennie, des